



Demande de vacance d'été 2011

Par **david**, le **01/07/2011** à **09:38**

Bonjour,
je travaille dans un restaurant depuis 1ans et 4 mois et j'ai posé 5 jours de vacance en juillet et elle m'ont été refusé alors que j'ai 2 enfants donc 1 qui est scolarisé et je voulais savoir si il a le droit de refusé ou pas car je trouve pas sa normal

Par **pat76**, le **02/07/2011** à **16:03**

Bonjour

L'employeur décide de la dat des congés payés et il doit vous prévenir au moisn un mois à l'avance de la date de départ.

Par ailleurs s'agissant du congés payés principal, vous ne pouviez pas prendre moins de 12 jours ouvrables.

A quelle date votre employeur a prévu le départ en congés payés? Pour le congé principal, c'est avant le 31 octobre 2011. Il devra être de 12 jours ouvrables minimum et de 24 jours ouvrables maximum.

Vous aviez fait une demande par écrit? Votre employeur affiche un planning pour les départs en congés payés des employés?

Par **david**, le **25/07/2011** à **19:29**

nan ya rien de écrit ni de planning de congé